



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité



TELE-PROCEDURE – DEMANDE ADMINISTRATIVE DE DEFRICHEMENT



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité

Téléprocédures Forêt

Le Ministère de l'Agriculture a développé une télé-procédure permettant aux propriétaires de déposer en ligne leur demande d'autorisation de défrichement auprès de la Direction Départementale des Territoires (DDTM) du lieu de situation du projet de défrichement.

Pour déposer votre demande d'autorisation, vous avez deux possibilités :

- Par courrier, en utilisant le formulaire cerfa adapté ;
- En ligne, en utilisant cette télé-procédure.

CONNEXION

Pour accéder à la télé-procédure demande d'autorisation de défrichement, vous devez vous connecter au site du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation : <https://agriculture.gouv.fr/>
Sur la page d'accueil, vous devez sélectionner « Mes démarches », puis « Propriétaire ou opérateur forestiers ».

04/03/2022

#SIA2022 : quel programme sur le stand du ministère ?

03/03/2022

Filière boulangerie : vers une diminution du sel dans le pain

> PARTICULIERS
& PROFESSIONNELS
MES DÉMARCHES

Accédez aux démarches les plus consultées

Exploitation agricole



Entreprise agroalimentaire et commerce de bouche



Particulier



Elève ou candidat de l'enseignement agricole



Vétérinaire, laboratoire ou organisme à vocation sanitaire



Propriétaire ou opérateur forestiers



Association ou organisation de producteurs



Prestataire de services



Collectivité territoriale ou établissement scolaire



Fabrication ou distribution de produits phytosanitaires



Pêche et aquaculture



Donnez nous votre avis



Sélectionner ensuite « Défricher une forêt ».



Cliquez ensuite sur : « Demande d'autorisation de défricher ».

Procédure

Démarche en ligne

- [Demande d'autorisation de défricher](#)
- Voir les [Conditions générales d'utilisation \(CGU\)](#) du « Service de saisie par voie électronique du Ministère de l'agriculture »  - 39.4 ko - 04/04/2017

Démarche par voie postale

- [Formulaire Cerfa 13632 Demande d'autorisation de défrichement](#)
- [Notice d'information Cerfa N° 51240#08](#)

Une fois connecté avec vos identifiants et mot de passe à votre compte, une page d'accueil des télé-procédures forêt s'affiche. Cette page est unique pour les 3 télé-procédures forêt. Aujourd'hui, deux télé-procédures sont disponibles. La dernière est en cours de développement.



Lorsque vous sélectionnez « Demande d'autorisation de défrichement » : l'écran suivant s'affiche, vous présentant plusieurs possibilités.

TABLEAU DE BORD DE VOS DEMANDES

1 - Mes demandes non signées

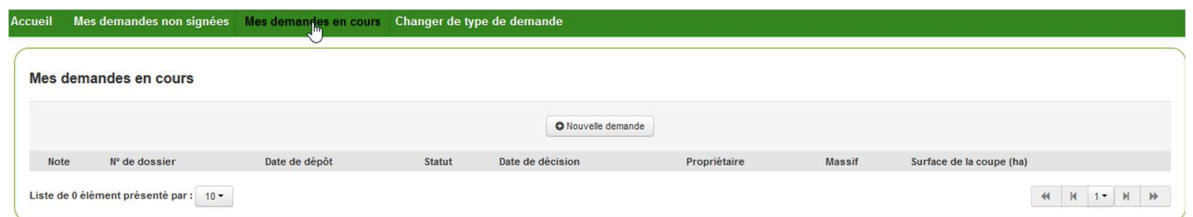


Correspondent aux demandes que vous avez commencé à saisir mais que vous n'avez jamais envoyées au service instructeur. Ce sont donc les brouillons de demande.



Dans ce tableau, s'affichent tous les brouillons ainsi enregistrés. En cliquant sur une demande brouillon, vous pouvez reprendre votre saisie, la modifier et l'envoyer si vous le souhaitez.

2 – Mes demandes en cours



Correspondent aux demandes que vous avez envoyées au service instructeur (la DDTM). De la même manière que pour les demandes non signées, vous pouvez les retrouver dans le tableau et les consulter en cliquant dessus.

3 – Changer de type de demande



Vous permet de revenir en arrière et de changer de télé-procédure (et choisir soit coupes, soit fiscal).

CREER UNE DEMANDE

Revenons à l'accueil : créer une nouvelle demande

[Accueil](#) [Mes demandes non signées](#) [Mes demandes en cours](#) [Changer de type de demande](#)

Demande d'autorisation de défrichement

Bienvenue sur la télé-procédure de demande d'autorisation de défrichement.

Vous avez choisi de dématérialiser votre demande. A ce titre, tous les échanges avec votre Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDT(M)) seront également dématérialisés.

Si vous avez besoin d'aide lors de la saisie de votre demande, vous pouvez prendre [contact avec l'assistance](#) ou directement avec votre DDT(M).

En vue de procéder à cette démarche veuillez à vous munir des documents et pièces justificatives listés ci-dessous :

- Informations nécessaires :
 - Identification et coordonnées du demandeur et des éventuels autres bénéficiaires de l'autorisation
 - Détail du défrichement envisagé par parcelles cadastrales
 - Caractéristiques du projet
- Pièces justificatives à prévoir selon le type de demande et le projet de défrichement :

N° Pièces	Dans quels cas fournir cette pièce ?
1 Plan de situation (extrait de carte au 1/25000ème ou au 1/50000ème) localisant les terrains à défricher et la commune la plus proche ;	Tous demandeurs
2 Le ou les extraits des feuilles du plan cadastral contenant les parcelles concernées et précisant l'emprise des surfaces à défricher pour les besoins du projet (emprise du bâti, des aires de travail, des accès et stationnements, des réseaux de raccordement,...) ;	Tous demandeurs
3 Attestation de propriété (relevé de propriété de moins de 6 mois délivré par les Services des Impôts Fonciers ou acte notarié à jour) ;	Tous demandeurs
4 Échéancier prévisionnel des travaux de défrichement ;	Exploitant de carrière
Projets susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement :	
5 Evaluation des incidences Natura 2000. Cette évaluation peut être intégrée à l'étude d'impact ou à la demande d'examen au cas par cas ;	Défrichement impactant ou susceptible d'impacter un site Natura 2000
6 - Décision de l'Autorité environnementale portant dispense de la réalisation d'une étude d'impact ou dans le cas contraire - Etude d'impact (Pièce 7)	Défrichement de 0,5 ha à moins de 25 ha
7 Étude d'impact ;	Défrichement à partir de 25 ha
Pièces justifiant de la maîtrise foncière des terrains :	
8 Les pièces justifiant de l'accord exprès du propriétaire des terrains (ou de son représentant mandaté) si ce dernier n'est pas le demandeur ;	Demandeurs non propriétaires (hors cas des pièces 9 et 10)
10 Accusé de réception de l'envoi au propriétaire de la demande d'autorisation de défrichement ;	Si le demandeur bénéficie d'une servitude pour le transport ou la distribution d'énergie prévue au 1° du R341-1 du code forestier
Habilitation du signataire à déposer la demande :	
11 Mandat autorisant le mandataire à déposer la demande ;	Particuliers non propriétaires, indivisions
12 Délibération de l'assemblée délibérante autorisant son représentant à déposer la demande ;	Collectivité
13 L'acte autorisant le représentant qualifié de la personne morale à déposer la demande (Délibération du conseil d'administration, extrait Kbis de moins de 6 mois,...) ;	Personne morale autre qu'une collectivité

[Nouvelle demande](#)

S'IDENTIFIER

1^{ère} étape : identification

Identification du demandeur

[Rechercher par SIRET](#)

[Continuer sans SIRET](#)

[Enregistrer](#)

[Quitter](#)

[Étape précédente](#)

[Étape suivante](#)

Dans un premier temps, il vous est donc demandé de rechercher si vous existez déjà ou pas dans la base de données. Pour cela, deux possibilités :

- Rechercher avec votre numéro SIRET
- Rechercher sans votre numéro SIRET

Dans le cas où je possède mon numéro SIRET, la fenêtre suivante s'affiche :

Effectuer une recherche du demandeur par son SIRET

Vous êtes ici > Rechercher un SIRET

N° SIRET :

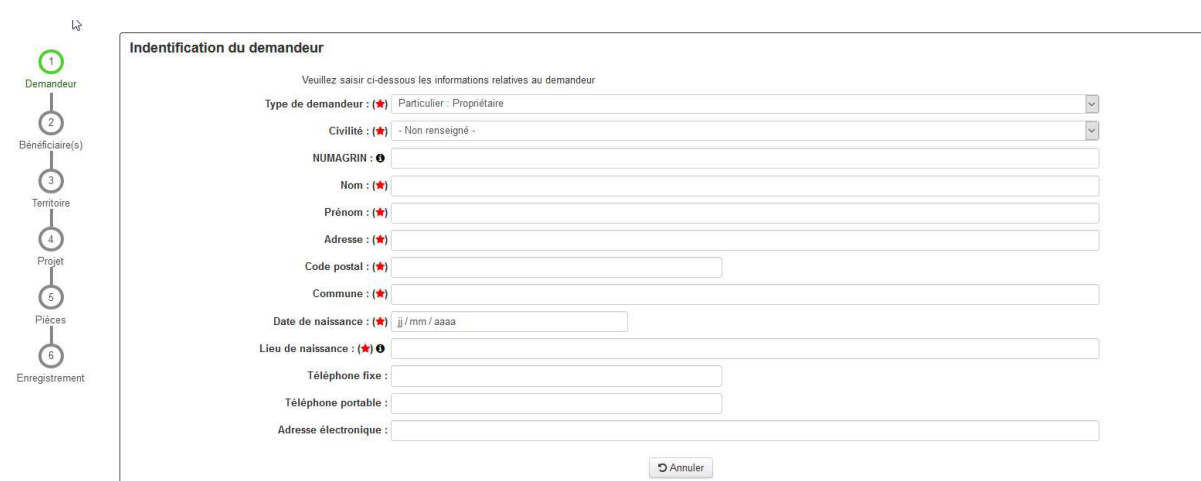
Rechercher

Dans le cas où je ne possède pas de numéro SIRET ou que je ne le connaisse pas, la fenêtre suivante s'affiche :



Vous devez cocher si vous êtes un particulier ou une personne morale.

Après avoir cliqué sur « valider », vous devez renseigner vos coordonnées. Si vous avez coché que vous étiez une personne morale, les coordonnées peuvent correspondre à une personne morale.

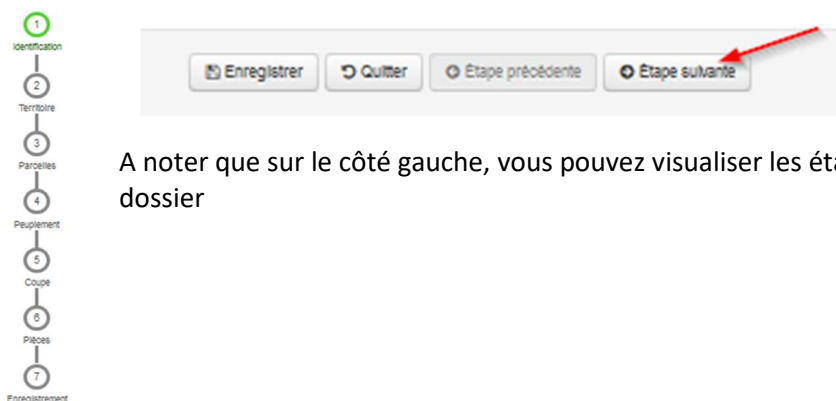


Les champs précédés d'une étoile rouge sont à renseigner obligatoirement.



N'hésitez pas à consulter régulièrement les marteaux : ce sont des aides réglementaires !

Une fois les champs remplis, vous pouvez passer à l'étape suivante en cliquant sur :



A noter que sur le côté gauche, vous pouvez visualiser les étapes de complétude votre dossier

2ème étape : identification du bénéficiaire

Une fois validé cet écran, l'écran suivant vous propose d'identifier les bénéficiaires de l'autorisation. Si le bénéficiaire est la même personne que le demandeur ou s'il est différent.

QUELLES PARCELLES ?

Identification des bénéficiaires

Veuillez indiquer ci-dessous si le demandeur est bénéficiaire et s'il existe d'autres bénéficiaires pour cette demande d'autorisation

Le demandeur est-il bénéficiaire ? ☒ Oui ☐ Non

Veuillez ajouter d'autres bénéficiaires si besoin

Type de bénéficiaire	Bénéficiaire	Actions
----------------------	--------------	---------

Si le demandeur est différent du bénéficiaire, de la même manière que pour le demandeur, il y a une possibilité de rechercher les coordonnées via le numéro SIRET ou sans numéro SIRET.

De la même manière que pour l'étape précédente, tous les champs marqués d'une étoile rouge sont à renseigner.

Quand les champs sont renseignés, vous cliquez sur « étape suivante ».

3ème étape : identification des parcelles concernées : le territoire

Type de forêt concerné

Veuillez préciser le type de forêt concerné par votre demande

Type de forêt : (*) Forêt privée

Référence(s) cadastrale(s) du défrichement envisagé (*)

Veuillez saisir ci-dessous les parcelles cadastrales concernées et la surface de défrichement demandée par parcelle. Il vous est possible de pré-remplir ce formulaire par dessin en cliquant sur le bouton « Dessiner sur une carte ». Les surfaces doivent être déclarées en hectares (1 m² = 0.0001ha)

Commune	Section	N°	Surface parcelle (ha) (Total : 0)	Action
---------	---------	----	------------------------------------	--------

Type de forêt : si la demande concerne une forêt privée ou publique.

Références cadastrales, vous avez 2 possibilités :

- Soit ajouter une parcelle si vous connaissez son numéro de section
- Soit la dessiner

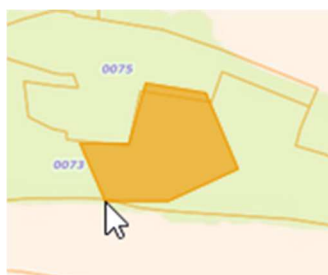
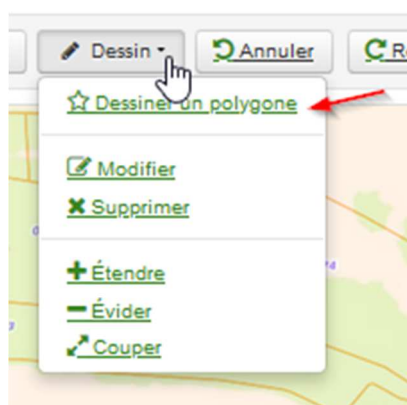
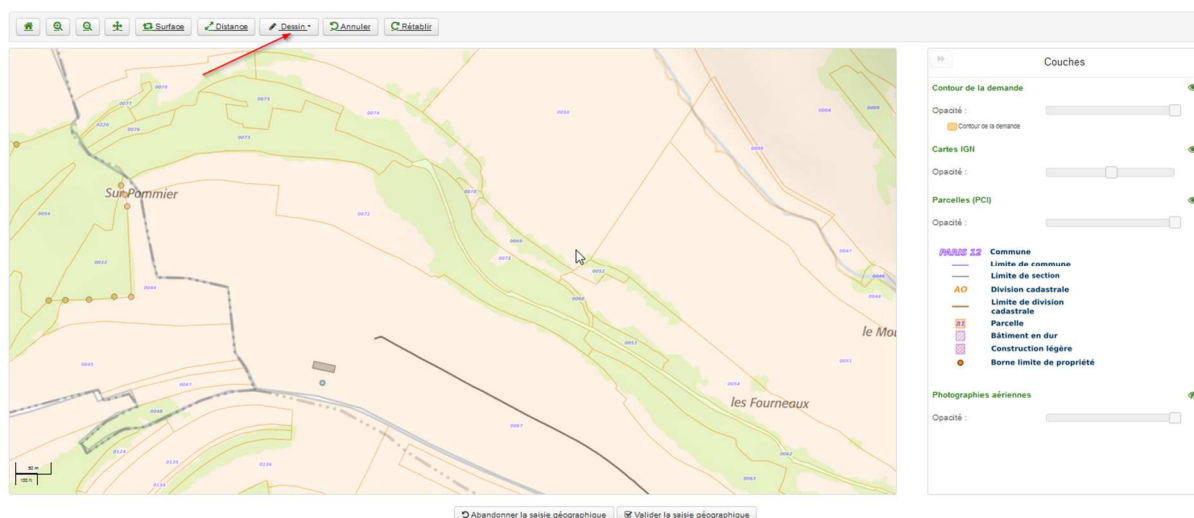
Ajouter une parcelle : vous devez saisir la commune, la section et le numéro de la parcelle, ainsi que la surface de défrichement envisagée.

Référence(s) cadastrale(s) du défrichement envisagé (*)

Veuillez saisir ci-dessous les parcelles cadastrales concernées et la surface de défrichement demandée par parcelle. Il vous est possible de pré-remplir ce formulaire par dessin en cliquant sur le bouton « Dessiner sur une carte ». Les surfaces doivent être déclarées en hectares (1 m² = 0.0001ha)

Commune	Section	N°	Surface parcelle (ha) (Total : 0)	Action
saisir le nom ou le code insee...				Supprimer

Dessiner une parcelle : vous devez cliquer sur « dessin » pour pouvoir dessiner un polygone.



Une fois le polygone dessiné, il doit apparaître en orange avant de valider le dessin grâce au bouton « valider la saisie géographique » qui apparaît en bas de la carte.



Le polygone validé rapatrie ainsi les parcelles correspondantes dans le tableau initial.

Référence(s) cadastrale(s) du défrichement envisagé (*)

Veuillez saisir ci-dessous les parcelles cadastrales concernées et la surface de défrichement demandée par parcelle. Il vous est possible de pré-remplir ce formulaire par dessin en cliquant sur le bouton « Dessiner sur une carte ». Les surfaces doivent être déclarées en hectares (1 m² = 0.0001ha)

Commune	Section	N°	Surface à défricher (ha) (Total : 2.0000)	Action
12277 - Taussac	AB	0100	2,0000	Supprimer

Dans la colonne « surface à défricher », c'est le total de la parcelle qui est automatiquement rapatrié. Vous pouvez le modifier et ensuite cliquer sur « recalculer les totaux de surface » pour actualiser la somme des surfaces de défrichement.

ATTENTION : la surface indiquée dans la colonne « surface parcelle » sera la surface demandée pour l'autorisation de défrichement.

PROJET

4ème étape : caractéristiques du projet

Caractéristique du projet

Veuillez saisir ci-dessous les informations spécifiques au projet concerné par la demande de défrichement :

Surface totale à défricher (Ha)

Département principal des travaux : (★)

Destination principale des terrains après défrichement : (★)

Projet nécessitant une évaluation des incidences
NATURA 2000 ? ☐ Oui ☒ Non

Projet nécessitant une autorisation d'urbanisme ? ☐ Oui ☒ Non

La surface totale à défricher : reprend la surface indiquée à l'étape précédente dans la colonne « surface à défricher ».

Par défaut, le département principal est celui de la parcelle rapatriée lors du dessin effectué sur la carte.

La destination des terrains après défrichement : reprend l'information du formulaire CERFA classique.

Seuls les champs marqués d'une étoile rouge sont à renseigner de manière obligatoire.

PIECES A JOINDRE

5ème étape : pièces à joindre

Seules 4 pièces sont obligatoires au dépôt de votre demande d'autorisation :

- Le plan cadastral délimitant le défrichement
- Le plan de situation
- L'attestation de propriété
- Demandes ou déclarations déposées au titre d'une autre législation ou attestation de dépôt d'aucune demande ou déclaration

Si la demande nécessite une étude d'impact : le document sera également à joindre.

Pièces

Le format des pièces doit être de type PDF, JPEG, JPG, PNG et la taille maximale est de 2 Mo.

Extrait du plan cadastral délimitant la coupe :

Plan de situation :

SIGNATURE

6ème étape : la signature

Dernière étape : la signature de votre demande : c'est une signature électronique

La demande a bien été enregistrée.

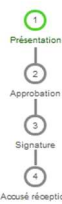
Vous pouvez soit passer à la signature, soit revenir à la liste des demandes non signées.

Liste des demandes non signées

Signer

Un assistant à la signature explique les étapes et le processus d'authentification de la signature

Assistant de signature de la demande de coupe



Présentation du processus de signature

La signature d'une demande équivaut à un dépôt officiel. À compter de cette signature, vous ne pourrez plus modifier votre demande.

La signature de votre demande se réalise en trois étapes :

- Visualisation de la demande saisie et approbation de cette dernière (Clic sur « Approuver »)
- Réception par messagerie d'un code de signature valable 12 h et permettant de signer un nombre illimité de demandes sur cette période. Saisie de ce code et clic sur le bouton « Signer ».
- Affichage d'un accusé de réception de signature. La demande est signée et transmise au service instructeur ou à l'organisation concernée pour une saisie d'avis.

Dans la dernière étape, il est possible de télécharger le document de demande signé et l'accusé de réception de signature. Le document de la demande signée est également téléchargeable à tout moment dans le menu "Mes demandes en cours".

J'accepte les conditions générales d'utilisation de la signature ☐

Quitter l'assistant

Étape suivante

N'oubliez pas de cocher : « j'accepte les conditions générales de la signature » avant de passer à l'étape suivante.

Vous pouvez visualiser votre demande avant de valider

Demande d'autorisation

La demande présentée est conforme aux informations que j'ai saisies ☒

Quitter l'assistant

Étape précédente

Approuver

Quand vous êtes certain du contenu de votre demande, vous pouvez approuver

Quitter l'assistant

Étape précédente

Approuver

Pour finaliser la signature, vous recevez un code à l'adresse mail indiqué à l'étape 1, lors de votre identification : code que vous devez reporter dans le champ ci-dessous.

Signature de la demande

Veillez saisir le code de signature qui vous a été transmis par mail afin de signer le document. Ce code est valable pour une durée de 12 h et vous permet de signer un nombre illimité de demandes.

Le mail est envoyé à : veronique.vela94@gmail.com

Code de signature : 

532433

En cas de non réception du code ou de perte, vous pouvez demander un nouveau code (attention, limitation à 3 demandes sur une période de 12 h)

 Nouveau code

 Quitter l'assistant

 Étape précédente

 Signer

Enfin, vous pouvez signer :

demandes sur une période de 12 h)  Nouveau code

 Quitter l'assistant  Étape précédente  Signer

Vous recevrez alors un mail, à l'adresse susmentionnée, accusant réception de l'envoi de votre demande avec le numéro d'enregistrement de votre demande.

Vous pouvez également télécharger votre demande ainsi signée.

Télécharger le formulaire de demande d'autorisation : [Demande signee du dossier 01-30232.pdf](#)

Télécharger l'accusé de réception de la demande : [Accuse reception du dossier 01-30232.pdf](#)

**JE DONNE
MON AVIS**

Enfin, vous pouvez donner votre avis sur l'utilisation de cette télé-procédure en cliquant sur :

